


L'AUTORISATION



Toute installation exploitée ou détenue par une personne physique ou morale, publique ou privée, qui peut présenter des dangers pour l'environnement ou pour la santé ou la sécurité des riverains, est soumise aux dispositions du Code de l'environnement. 

Le régime d'autorisation correspond **aux activités** présentant des **risques importants pour l'environnement**.

➤ Pour savoir si votre projet d'activité est soumis au régime d'autorisation, consultez [la nomenclature ICPE](#) et repérez la mention A.

Tout projet d'installation classée relevant du régime d'autorisation doit faire l'objet d'une autorisation **avant sa mise en service**.

DEMANDER SON AUTORISATION D'EXPLOITER :

Mon projet d'activité concerne :

1. une installation éolienne
2. une installation de méthanisation ;
3. une installation de production d'électricité ou de biométhane à partir de biogaz.

AUTORISATION UNIQUE

Je dois télécharger le formulaire Cerfa à [ce lien](#) et le transmettre à la préfecture de la Loire-Atlantique sur rendez-vous.

J'ai un **autre projet d'activité** soumis à autorisation

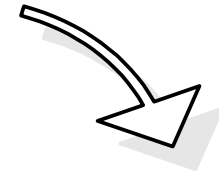
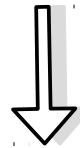
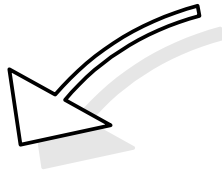
AUTORISATION

Je dois constituer un dossier conformément à la notice détaillée et le transmettre à la préfecture de la Loire-Atlantique.



NOS ENGAGEMENTS

- Vous **informer** sur les régimes et procédures ICPE ;
- Vous **guider** dans vos démarches ;
- Assurer un **suivi personnalisé** de votre dossier ;
- **Répondre** à vos courriers électroniques dans un délai de 5 jours ouvrés ;
- **Respecter les délais** pour la procédure d'autorisation (entre 10 et 12 mois) et la procédure d'autorisation unique (10 mois).



VOS CONTACTS

Pour nous écrire :

Préfecture de Loire-Atlantique la
Direction de la Coordination et du Management
de l'Action Publique (DCMAP3)
Bureau des Procédures d'Utilité Publique
6 quai de Ceineray – B.P 33515
44035 NANTES cedex1



EMAIL

Pour nous contacter :

pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

LIENS UTILES

Pour vous guider :

[Réglementation ICPE](#)
[Inspection des Installations Classées](#)
Notice détaillée